



MIDIPORC

Interprofession Porcine Midi-Pyrénées

2 Allée Brisebois–Auzeville Tolosane- BP 82256

31322 CASTANET TOLOSAN cedex

☎ : 05.61.73.77.80 - Fax: 05.61.73.77.82

Email : midiporc@midiporc.fr - Internet : www.midiporc.fr

TICKET DE PESEE-CLASSEMENT DES ANIMAUX DE REFORME

MIDIPORC certifie l'exactitude des informations relatives aux opérations de pesée-classement et assure conjointement avec FRANCEAGRIMER, le contrôle de ces opérations.

L'objectif est d'assurer un retour d'information clair aux éleveurs, aux groupements de producteurs et aux abatteurs afin de permettre une parfaite traçabilité des animaux de réforme.

Au niveau de l'élevage

Il est indispensable :

D'identifier les truies derrière l'épaule (comme cela est fait pour les porcs) avec votre indicatif de marquage

De remplir le bon d'enlèvement ; celui-ci accompagne les truies jusqu'à l'abattoir

A l'abattoir

L'enregistrement de l'indicatif de marquage et le contrôle de la qualité du tatouage sont effectués et retranscrits sur le ticket de pesée.

Présentation des cochons à l'abattoir :

Tête coupée droite, sans panne, sans rognon, sans diaphragme, sans pied (les pieds avant sont coupés à la première articulation), sans mamelle (parée avant éviscération) et avec la queue.

Le Bordereau de pesée-classement calcule automatiquement la valorisation des lots d'animaux. Cette valorisation est exprimée par la Plus-Value Lot qui est le cumul de :

- la Plus-Value Technique, qui tient compte, de la classe de poids, des saisies partielles et mortalités éventuelles.
- la Plus-Value Qualité, qui tient compte de la qualité de l'identification individuelle des cochons.

(1) ENTETE

- le **Numéro de bordereau** correspondant au lot.
- la **Date et l'heure d'abattage**. L'heure correspond à l'heure de pesée du premier animal du lot.
- la **Date et l'heure d'enlèvement** mentionnées sur le bon d'enlèvement, suivi du numéro du bon d'enlèvement rempli par l'éleveur.
- le **Référencement** concrétise l'agrément ou non du site d'élevage dans une (ou plusieurs) démarche qualité.
STANDARD : site non référencé.
- l'**Abattoir** est celui où ont été abattus les animaux.
- l'**Usager** (abatteur).
- le **Groupement** est celui auquel adhère le producteur.
- l'**Opérateur de transport** est la personne qui a décidé du transport et qui est responsable de la notification du mouvement dans BDPORC
- l'**Indicatif de Marquage** correspond au site d'élevage.
- l'**Identifiant du Lot** correspond au tatouage qui est apposé sur les animaux à la ferme ou, à un identifiant permettant de faire plusieurs lots pour un éleveur dans la journée ou, si les porcs ne sont pas tatoués, au numéro créé par l'opérateur.
- le **Taux de Ressuage** est celui appliqué à l'abattoir suivant le temps écoulé entre la fente et la pesée de la carcasse.

Taux de ressuage	avec langue
• de 0 à 7 mn	3%
• de 7 mn à 1 heure	2%
• de 1 h à 2 h	1%

- les **Nombres** de coches et verrats sont la copie du bon d'enlèvement (à remplir et signer obligatoirement au départ de l'élevage).
- le **Nom et l'Adresse** du site d'élevage (ou du propriétaire s'il est différent).

(2) POIDS NET CHAUD ET CLASSEMENT INDIVIDUELS

- Pour chaque animal, est indiqué :
 - * le **Numéro de tuerie** apposé sur la carcasse au crayon à viande ou au jet d'encre au moment de la tuerie.
 - * l'**Identifiant du Lot** : identifiant permettant de regrouper des animaux dans un lot.
 - * le **Classement** de la carcasse : T pour les carcasses tatouées TC (truiés charcutières), C pour les carcasses tatouées CERT (truiés certifiées).
 - * le **Type** des reformes : Coche C – Verrat V
 - * le **Poids net chaud avant saisie** au moment de la pesée.
 - * le **Poids net après saisie** ; le poids froid sera calculé en fonction de la durée entre la 1^{ère} et 2^{ème} pesée.
 - * dans les colonnes **C1 à C3** sont indiqués les codes de saisie (il peut y avoir 3 codes par animal).
 - * la **Qualité du tatouage** exprimée comme suit :
Lisible (aucune mention) - Illisible (*) - Sans marque (?)
La qualité de l'identification est appréciée sur chaque carcasse, comme suit :

E12ABC Lisible	E1L/.3C Illisible	Sans Marque
----------------	-------------------	-------------

- * le code de l'**usager** (abatteur)
- * la **démarche qualité** validée pour l'animal

(6) RESULTATS : CALCUL DES + ou – VALUES

Plus Value Technique (en cts d'Euro/kg froid)

Classe de poids

Poids chaud	Plus ou moins value
< 140 kg	- 0,05 €/kg
140 à 160 kg	0
160,1 à 180 kg	+ 0,05 €/kg
> 180 kg	+ 0,10 €/kg

Saisies veterinaires

Pièces Nobles (codes 02 à 44, 60 à 63 et 65 à 68)

Saisie partielle ou pièce entière, quelque soit le nombre de pièces

Facturation sur la base du Poids froid après saisie x prix de la classe de poids avant saisie.

Saisies sur coche identifiée 6X – aiguille cassée (codes 71)

Pas de pénalité : Facturation sur la base du Poids froid avant saisie x prix de la classe de poids avant saisie

Pièces mineures (codes 45, 46, 50 à 59, 64, 69 à 70 et 72 à 76)

Pas de pénalité : Facturation sur la base du Poids froid après saisie x prix de la classe de poids avant saisie

Accident de tuerie (codes 47-48-49)

Animal à la charge de l'abattoir payé 100%, évalué soit à son poids carcasse soit au « poids moyen des cochons chaud dont OBS poids avant » associé à la plus value moyenne du lot.

Mort en transport (code 87)

Coche payée 50%, évaluée au poids net obtenu en appliquant un coefficient de rendement de 67,5 % au poids vif estimé (ou réel si les animaux ont été pesés vivants).

Mort en loge (code 88)

Coche payée 100%, évaluée au poids net obtenu en appliquant un coefficient de rendement de 67,5 % au poids vif estimé (ou réel si les animaux ont été pesés vivants).

Responsabilité partagée (codes 84)

Les cochons morts ou saisies pour responsabilité partagée seront payés à 50% sur le critère d'un poids net obtenu en appliquant un coefficient de rendement de 67,5 % au poids vif estimé (ou réel si les animaux ont été pesés vivants).

Saisies Totales (code 93, 99 et 86) et mal à pieds (94)

A la charge du producteur

Plus Value Qualité (en cts d'Euro/kg froid)

	± value qualité (€/kg)
Coche lisible	0 €
Coche illisible, sans marque ou absente du fichier éleveur	- 0,03 €

N° de Bordereau	746	Page 1 de 1
Abattage	03/07/2007	
Enlèvement	03/07/2007 2:00	N° 88888
Abattoir	SPM RODEZ	FR 12 241 02 CE
Usager		
Groupement	040 INDEPENDANTS	ELEVEUR ou PROPRIETAIRE
Id. du Lot	IDM	1 NOM ELEVEUR
Ind. de Marquage	IDM	ADRESSE 1
Référencement		ADRESSE 2
Tx. de ressuage	Co=3.0%	IDM

COCHES	TOTAL
2	2

31000 COMMUNE

POIDS NET CHAUD ET CLASSEMENT INDIVIDUELS															
Nom Tuerie	Indicatif marquage	Classement	g	Poids 1 chaud kg	Heure 1	Poids 2 chaud kg	Heure 2	C1	C2	C3	g	Date sevrage	Numero Individuel	Usager	Code Qualité
1	IDM		C	100.0	13:42									000	
2	IDM		C	110.0	13:55									001	

Par Classement	
Nb	POIDS
2	210.0

RESULTATS	Nb	POIDS FROIDS

RESULTATS	Nb	P.V.	POIDS FROIDS
Coches avec +value	2	-5.60	203.70 kg
TOTAL	2		

BILAN POUR CE LOT			
Service Public Equarrissage Eleveur	Nb concernés: 0	Poids froid: 0.00 kg	
Qualité du Tatouage	Lisibles():2	Illisibles (*):0	Sans marque (?):0
Certification(s)			
Mise à jeun du lot		?	

(3) TOTALISATION PAR CLASSEMENT

Nombre et poids total chaud des animaux suivant leur classement

(4) BILAN POUR CE LOT

Service Public Equarrissage Eleveur : poids froid de viande saisie à la charge de l'éleveur

Récapitulatif du nombre d'animaux Lisibles, Illisibles et Sans marque

Certification : démarches qualité validées pour ce lot d'abattage

Mise à jeun exprimé comme suit : Oui : O – Non : N – Non contrôlée : ?

Notification : l'éleveur délègue la notification du mouvement dans BDPORC à l'abattoir : OUI ou NON (l'éleveur notifera lui-même le mouvement)

(5) RESULTATS : animaux morts et saisies totales, pour information

Reformes mortes transport : nombre et poids froid (code 87)

Reformes mortes loges : nombre et poids froid (code 88)

Réformes mortes non payées : nombre et poids froid (code 94)

Saisies Totales : nombre et poids froid (codes 93 et 99)

En application au 16 juin 2011 dans les abattoirs contrôlés en pesée-classement par MIDIPORC